

Statut rédactionnel du 1er septembre 2015

1. Situation initiale

1.1 Mise en contexte de la plateforme d'information

La Plateforme d'information [humanrights.ch](http://www.humanrights.ch) est un projet de l'association [humanrights.ch](http://www.humanrights.ch). Il est financé par le biais de contributions externes et est en principe à 100% autonome sur le plan financier. Les frais supportés par l'association pour le projet sont compensés via un subside overhead provenant de la caisse de l'association.

1.2 Quelles informations contient www.humanrights.ch?

- a) Actualités en matière de politique des droits humains et d'événements liés aux droits humains en Suisse; ainsi qu'en matière de politique extérieure des droits humains de la Confédération. Les principales activités des institutions internationales des droits humains sont aussi relayées lorsqu'elles concernent la Suisse.
- b) Une solide documentation de base concernant les traités internationaux et les institutions garantissant la défense des droits humains au sein de l'ONU, du Conseil de l'Europe ou encore d'autres organisations multilatérales comme l'OSCE.
- c) Des dossiers thématiques traitant des thèmes transversaux, tels que la formation aux droits humains, le racisme, l'interdiction de la discrimination, l'égalité homme femme, les sociétés transnationales, les droits sociaux, la protection des défenseur-e-s des droits humains.
- d) L'onglet service viabilise l'accès aux spécialistes des droits humains en Suisse, ainsi qu'aux institutions et organisations dédiées à cette thématique dans notre pays. Il propose aussi un portrait didactique des principaux droits humains et de la situation des droits humains dans certains pays.

1.3 Public cible

Au-delà du grand public suisse, la plateforme vise à atteindre les groupes de lectorat suivants:

- Spécialistes et collaborateurs/collaboratrices des ONG et des œuvres d'entraide
- Spécialistes au sein de la Confédération
- Spécialistes au sein des cantons et des communes
- Enseignant-e-s (Universités, Hautes écoles et secondaire II)
- Étudiant-e-s de différentes facultés et écoliers/écolières du secondaire II
- Médias

1.4 Versions linguistiques

La version la plus complète de [humanrights.ch](http://www.humanrights.ch) est en allemand. Toutes les informations importantes sont aussi disponibles en français. Des articles spécifiquement dédiés à l'actualité romande des droits humains sont écrits en français et disponibles aussi en allemand suivant les cas.

La version anglaise du site est conçue pour donner un accès ciblé au lectorat étranger. Elle paraît si le budget le permet.

2. Principes rédactionnels

2.1 Comment la plateforme informe-t-elle?

L'équipe rédactionnelle de humanrights.ch a l'obligation de produire une information indépendante, objective et critique. Le travail d'information est apolitique et dépourvu de préjugés.

La langue utilisée est sobre, simple et claire.

2.2 Indépendance

Comme stipulé dans ce statut, la rédaction de humanrights.ch est indépendante du comité, des donateurs/donatrices ainsi que tout acteur-e extérieur-e pour ce qui touche au contenu de l'information.

2.3 Séparation claire entre l'information et l'opinion

Dans son travail, la rédaction de humanrights.ch est amenée à prendre position sur des questions actuelles en matière de droits humains. Elle s'efforce alors de défendre la perspective d'une protection optimale des droits humains, en particulier vis-à-vis des groupes vulnérables. Les commentaires sont clairement désignés comme tels.

2.4 Respect des règles journalistiques

La rédaction s'appuie sur la [Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste](#) du Conseil suisse de la presse.

3. Structure de la rédaction et méthode de travail

3.1 Rédaction en chef et collaborateurs/collaboratrices

La rédaction en chef a un droit d'instruction vis-à-vis des collaborateurs/collaboratrices de la rédaction.

Les collaborateurs/collaboratrices ont le droit d'exprimer leur opinion concernant les décisions stratégiques et opérationnelles de la rédaction en chef.

3.2 Collaboration interne

Des échanges d'informations réguliers ont lieu au sein de l'équipe de rédaction. Les membres de la rédaction s'entraident dans la réalisation de leurs tâches respectives.

3.3 Suivi qualitatif

Les membres de la rédaction s'engagent à assurer un suivi qualitatif du site. La relecture par une tierce personne est un prérequis à toute publication.

3.4 Résolution de conflit

La pluralité des opinions au sein de la rédaction est respectée. Les divergences doivent être discutées. Si aucune solution ne peut être trouvée par le dialogue, la rédaction en chef peut prendre une décision contraignante. Au cas où cette décision n'était pas acceptée, le conflit peut être porté au comité de l'association humanrights.ch, à qui il reviendra alors de trancher.

4. Relation avec l'association

4.1 Comité et rédaction

L'association humanrights.ch est l'éditeur de la plateforme d'information humanrights.ch.

Le comité d'association a une fonction consultative en matière de stratégie.

4.2 Responsabilités

La rédaction en chef est responsable vis-à-vis de l'extérieur des contenus édités.

À l'interne, chaque membre de la rédaction est responsable vis-à-vis de la rédaction en chef des articles qu'il/elle a rédigés.

4.3 Préservation des intérêts de l'association

La rédaction s'engage à préserver les intérêts de l'association humanrights.ch.

5. Validité

5.1 Caractère contraignant

Le statut rédactionnel est une partie contraignante du contrat de travail des collaborateurs/collaboratrices de la rédaction.

5.2 Modifications

Pour toute modification du statut rédactionnel, sont exigés à la fois l'accord du comité et celui de la rédaction, dans les deux cas par une majorité des deux tiers.

Adopté par l'équipe de rédaction le 12 août 2015

Adopté par le comité le 1^{er} septembre 2015

1^{er} septembre 2015
Alex Sutter